



Ozoir-la-Ferrière, le 28 septembre 2017

Marcel François BOUTHÉMY  
Directeur Général ECST  
Frédérique LAMBERT  
Directrice des études Lycée  
Adeline Philippart  
Professeur d'anglais

Aux parents d'élèves de 2<sup>nde</sup>

## CIRCULAIRE N°2017-18-026

Chers parents,

Nous vous proposons d'inscrire votre enfant au voyage en Irlande proposé dans le cadre de la semaine des voyages des secondes et nous vous remercions pour votre confiance.

Le voyage se déroulera du lundi 9 au samedi 14 avril 2018.

Le programme du voyage est le suivant :

- Visite guidée de Belfast et des Peace Walls
- Visite guidée de Dublin, du Trinity College, de la librairie et du Book of Kells
- Atelier de danse celtique
- Visite guidée de Londonderry et des peintures murales de la ville, qui témoignent du conflit Nord Irlandais
- Visite du Dunluce Castle, du parc de La Chaussée des Géants et la traversé du pont suspendu Carrick-a-Rede

Le détail précis du voyage vous sera précisé ultérieurement, toutefois il comportera les visites préalablement citées auxquelles pourront s'ajouter d'autres activités.

Le montant estimé du voyage est à 700 euros maximum (tarif modifiable suivant le nombre de participants).

Cette somme comprend les vols aller-retour, la taxe d'aéroport et le bagage en soute. Le logement en familles d'accueil, les repas, les transports la semaine, les consignes de bagages à l'arrivée et au départ, les visites et ateliers ainsi que l'assurance annulation (pour cause de maladie grave avant le départ).

Il ne comprend pas le transfert à l'aéroport à l'aller comme au retour.

Nous vous prions de bien vouloir nous fournir dans les plus brefs délais les documents suivants nécessaires aux formalités de réservation :

- Une photocopie de la CNI ou du passeport **dont sera muni votre enfant pendant le voyage** (avec numéro lisible)
- Une attestation d'assurance responsabilité civile et rapatriement
- Une carte européenne d'assurance maladie **en cours de validité au moment du voyage**
- **Le formulaire Cerfa 15646\*01** ci-joint dûment rempli (et ce même si votre enfant voyage avec un passeport conformément à la nouvelle réglementation)
- La fiche sanitaire ci-joint dûment remplie au bas de laquelle vous veillerez à **faire figurer en lettres manuscrites la phrase « et ce pour toute la durée du voyage en Irlande du 9/04/2018 au 14/04/2018 »** ainsi que les éventuelles allergies dont souffre votre enfant.



## Modalités de paiement

Un acompte de 200 € est à établir à l'ordre de l'AGEC Sainte Thérèse.

Le voyage sera réparti sur les factures du second et troisième trimestre. L'acompte versé figurera sur la ligne « solde antérieur ».

Dans un souci d'éducation, nous vous prions de croire, Chers Parents, à l'assurance de notre dévouement.

Marcel François BOUTHÉMY  
Directeur Général ECST

Frédérique LAMBERT  
Directrice des études Lycée

Adeline PHILIPPART  
Professeur d'Anglais



**COUPON REPONSE à remettre à Madame LAMBERT ou à Madame PHILIPPART  
Avant le 16 octobre 2017 accompagné d'un chèque d'acompte de 200 €uros  
à établir à l'ordre de l'AGEC Sainte Thérèse.**

## CIRCULAIRE N° 2017-18-026 : Voyage en Irlande 2<sup>nde</sup>

Mme, M. \_\_\_\_\_ parents de \_\_\_\_\_

En classe de \_\_\_\_\_

- Autorisent leur enfant à participer au séjour en Irlande.
- N'autorisent pas leur enfant à participer au séjour en Irlande.

Date :

Signature :



web

### EDUCATION & CULTURE SAINTE THÉRÈSE

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ÉTAT  
Avenue Erasme - Rond Point de l'Europe - 77330 Ozoir-la-Ferrière - France  
tél : 33 (0)1.64.43.10.00 - fax : 33 (0)1.64.43.10.13 - contact@ecst.org - www.ecst.org